

Sylvie Masserey Anselin, Présidente de commune de Chalais/VS

Entre plaine et montagne

S'étirant sur 2435 hectares, la commune valaisanne de Chalais se distingue par son territoire englobant des villages de plaine et de montagne, notamment celui touristique de Vercorin. Une diversité qui s'accompagne de nombreux défis, comme l'explique Sylvie Masserey Anselin, Présidente de la Commune.

- Qu'est-ce qui vous a incitée à vous lancer en politique? Quel fut le déclic?

- Il n'y a pas eu d'élément déclencheur, c'était plutôt une évolution logique. J'ai toujours été impliquée sur le plan sociétal et la politique renforce cet engagement. Elle permet de le faire encore plus concrètement. La population de Chalais est très active dans la vie de la commune, notamment par le biais de ses nombreuses sociétés culturelles et sportives. Je fais partie de ces personnes qui sont passées de l'engagement citoyen à celui en politique.

J'ai commencé comme députée au Grand Conseil valaisan et ai ensuite eu l'opportunité de me présenter au Conseil communal. Je me suis lancée quand la présidence de commune s'est ouverte, même si ce n'était pas mon objectif initial.

- Comment le vivez-vous?

- Très bien, le travail est passionnant, c'est vraiment un privilège de faire partie de l'Exécutif communal. Mais c'est aussi parfois difficile, certaines décisions qui sont dures à prendre dans un contexte où l'on connaît très souvent les personnes concernées. Même si je n'en souffre pas directement, on sent aussi dans la population une défiance croissante vis-à-vis du système et de l'institution.

- Avez-vous de la peine à trouver des personnes prêtes à s'engager à l'échelon communal?

- Oui, c'est difficile. Il y a l'investissement de temps, mais surtout l'exposition liée à la fonction. Lorsque j'évoque un possible engagement politique avec de potentielles personnes intéressées, la question de l'exposition arrive en premier.

- Quels sont les défis à venir pour Chalais?

- Nous sommes une commune de plaine et de montagne, ce qui implique des défis liés

COMMUNE DE CHALAIS



Sylvie Masserey Anselin.

à la fois aux villages alpins et aux villages de plaine, situés à proximité de grands centres urbains. En ce qui nous concerne, les villes de Sierre et de Sion. Notre territoire compte des villages de montagne et de plaine, un village touristique, Vercorin, et des hameaux. Cette diversité est complexe à gérer.

- La commune connaît aussi une certaine pression démographique...

- Effectivement, depuis dix ans, Chalais enregistre une hausse régulière de sa population, de l'ordre de 80 nouveaux arrivants par an. Actuellement, nous sommes 3850 habitants. Cet intérêt pour la commune s'explique par sa proximité avec Sion et Sierre et par l'installation dans ces zones, notamment dans l'Ecoparc de Daval, de plusieurs entreprises. Par ailleurs, notre commune dispose encore de terrains à bâtir à des prix abordables, ce qui attire les familles. Le prix

du mètre carré en plaine se situe entre 250 et 350 francs, ce qui est 30% à 40% moins cher que sur la rive droite. A Vercorin, par contre, il faut compter parfois plus de 350 francs.

Les jeunes peuvent se loger assez facilement en plaine, mais la situation est plus difficile à Vercorin, où la pression des prix se fait sentir. C'est l'effet pervers de la Lex Weber, avec une flambée des prix des bâtiments d'avant la loi. Quand des biens se retrouvent à la vente, ils sont presque toujours achetés par des investisseurs extérieurs.

- Vous évoquez la disponibilité de terrains constructibles. Où en est la commune dans l'établissement de son Plan d'aménagement?

- Il est en cours d'élaboration et nous devrions le présenter aux habitants d'ici un à deux ans. La commune est surdimensionnée et nous devons sortir de la zone à bâtir quelque 400 000 mètres carrés de terrain. Il ne restera que ce qui permettra de répondre au développement démographique voulu par la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire.

En raison de cette future mise en œuvre, le nombre de constructions a été très important ces dernières années. Actuellement, même si le secteur est toujours actif, nous constatons depuis un an un léger ralentissement. Celui-ci s'explique notamment par la hausse des taux d'intérêt.

- Avec la pandémie et le télétravail, les stations de montagne ont accueilli de nouveaux habitants à l'année. Est-ce toujours le cas?

- Ce regain d'intérêt pour la montagne s'est calmé. Les personnes qui voulaient s'installer l'ont fait et nous sommes revenus à la normalité.



L'air pur de Vercorin...

- Les infrastructures sont-elles adaptées à l'augmentation de la population?

- Nous possédons deux salles polyvalentes, deux écoles, deux unités d'accueil pour écoliers (UAPE) et deux églises pour répondre aux besoins des habitants en plaine et en montagne.

Cette année, nous avons déménagé les locaux de l'administration qui se trouvaient dans le bâtiment de l'école et nous avons pu à leur place aménager deux salles de classe, ainsi qu'une nouvelle UAPE nous permettant de disposer de 72 places d'accueil, contre 48 auparavant.

Notre stratégie immobilière consiste à rationaliser l'utilisation de l'espace des structures existantes en les réaménageant, plutôt que d'en construire de nouvelles. Nous nous engageons également dans la rénovation des bâtiments. Le prochain gros investissement concernera la rénovation de notre salle polyvalente de plaine.

Le projet, d'un montant de 3,5 millions, comprend notamment la remise à neuf de l'isolation thermique et la rénovation complète des vestiaires, de la cuisine et de l'intérieur de la salle. Tout a été mis en œuvre pour offrir les meilleures infrastructures aux associations et clubs de la commune.

- Et les écoles?

- Celle de plaine a bientôt 70 ans, elle devra elle aussi bénéficier de rénovations importantes. Les salles de classe pourraient être agrandies. Il y a quelques années, l'école de Vercorin était sous-occupée et celle de

plaine atteignait ses limites. Afin de mieux utiliser nos infrastructures, le Conseil de l'époque a eu l'idée de faire monter des enfants de la plaine à Vercorin. Mais pour motiver les parents, il fallait proposer quelque chose de différent. C'est ce qui a été fait avec la proposition d'un horaire en continu. Ce modèle a plu à beaucoup de parents, qui ont spontanément fait le choix de scolariser leur enfants à Vercorin. C'est un bon exemple d'une gestion efficiente de nos infrastructures.

- Quelle est la politique énergétique de Chalais?

- C'est un sujet sur lequel nous avons un peu de retard, que nous allons tenter de combler en installant, par exemple des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux l'année prochaine. Nous avons récemment voté un fonds dédié à la transition énergétique. Par ailleurs, nous travaillons à un projet de chauffage à distance à Vercorin, sur la base d'un partenariat public-privé.

- Comment se porte le tourisme?

- Les années de la pandémie ont été favorables à notre destination, mais cette année nous sentons un tassement. Nous allons devoir communiquer davantage. En tant que station de moyenne altitude, nous développons de plus en plus le tourisme hors saison d'hiver. Deux tiers du domaine sont situés à plus de 1800 mètres

d'altitude, ce qui permet encore un enneigement suffisant, que nous devons malgré tout renforcer par l'utilisation de canons à neige. Si nous sommes encore sereins pour quelques années, nous préparons l'avenir en développant les activités non hivernales. Nous travaillons, par exemple, à la mise en place de pistes pour les VTT.

Notre domaine bénéficie d'un véritable atout. Il se différencie par un accès aisé depuis la plaine, grâce à deux liaisons câblées, un téléphérique et une télécabine. Les skieurs, randonneurs ou encore parapentistes atteignent en peu de temps le Crêt du Midi, à plus de 2336 mètres d'altitude.

- Durant la haute saison, Vercorin accueille plus de 5500 habitants, contre 700 hors saison. Comment gérez-vous la circulation?

- Depuis quelques années, nous avons mis en place des navettes entre différentes zones du village et l'impact sur la circulation est positif.

Le projet du futur téléphérique prévoit 60 personnes à chaque course à une fréquence de 15 minutes, contre 15 passagers actuellement. Des places de parking seront également prévues au départ du téléphérique, afin d'inciter nos hôtes et visiteurs à ne pas monter en voiture à Vercorin. Une offre de navettes privées pourrait être proposée par les hébergeurs pour permettre à leurs clients de rejoindre leurs lieux de villégiature.

Nos remontées mécaniques ont également aménagé de nouveaux casiers au pied des pistes, qui permettent aux skieurs de laisser les skis et leurs chaussures. Moins encombrés, ils auront davantage envie de prendre une navette. C'est un dispositif très apprécié par les familles qui ont l'équipement des enfants à transporter.

- Qu'en est-il de l'offre culturelle?

- Nous accueillons 40 événements par année, petits et grands. Cet été, par exemple, s'est tenu le Rassemblement des Jeunesses valaisannes, qui a attiré plus de 7000 personnes. Nous comptons près de 50 sociétés sportives, musicales et culturelles et, chaque année, l'une d'entre elles au moins célèbre un jubilé ou un événement particulier. Nous avons aussi deux sociétés de développement et un «Kabaret» qui accueille de nombreuses troupes théâtrales. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIA AUBERT